

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N° 2

Mardi 19 mars 2024

Présents :

Enseignants : Mme Peschel (classe de PS-MS), Mme Fougéanet (classe de MS-GS), Mme Legleye (classe de GS-CE1), Mme Neuville (classe de CP), M. Clare (classe de CE1 et Direction), Mme Capelli (classe de CE2), Mme Barbereau (classe de CM1), M. Chaumeil (classe de CM1-CM2), Mme Da Costa (Classe ULIS)

Parents d'élèves Titulaires : Mme Lamothe Gaëlle, Mme Meilhac Sandrine, Mme Priem Sarah, Mme Rougé Virginie, M. Blanc Mathieu,

Parents d'élèves Suppléants :

Représentants de la municipalité : M. Géraudie, Mme Crouzette

DDEN : M. Petitjean Bruno

Excusés :

IEN : Mme Lavergne Catherine, Inspectrice de l'Education Nationale Circonscription de Tulle Vézère

Parents d'élèves élus : Mme Bouysse Marion, Mme Clément Nelly, Mme Mons Mélanie, M. Miel Xavier

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du compte-rendu du conseil d'école du mardi 14 novembre 2023
- Bilan des effectifs pour l'année scolaire 2023-2024 et prévision des effectifs pour la rentrée scolaire 2024
- Projets de classe, sorties culturelles et rencontres sportives (périodes 3, 4 et 5)
- Information sur les sorties prévues dans chacune des classes pour la fin d'année scolaire en mai / juin 2024
- Passage du photographe scolaire le 26 mars 2024
- Questions diverses émanant des représentants de parents d'élèves

1. Lecture et approbation du compte-rendu du Conseil d'Ecole du 14 novembre 2023

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité des membres de droit.

2. Bilan des effectifs pour l'année scolaire 2023-2024 et prévision des effectifs pour la rentrée scolaire 2023.

Effectifs au 4 mars 2024

| Année Scolaire 2023 – 2024 | TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Dispositif ULIS | Classe | Total élèves par Classe | Total élèves par Cycle |
|--|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|------------|------------|------------------------|----------------------------|--------------------------------|---|
| Maternelle Cycle 1 TPS / PS / MS / GS | 3 | 15 | 6 | | | | | | | | TPS - PS - MS | 24 | 56 |
| | | | 10 | 10 | | | | | | | MS – GS | 20 | |
| | | | | 12 | | 6 | | | | | GS – CE1 | 18 | |
| Elémentaire Cycle 2 CP / CE1 / CE2 | | | | | 18 | | | | | 1 | CP | 19 18 + 1 ULIS | 75 Avec 6 CE1 (GS – CE1) Dont 8 élèves ULIS |
| | | | | | | 19 | | | | 4 | CE1 | 23 19 + 4 ULIS | |
| | | | | | | | 24 | | | 3 | CE2 | 28 25 + 3 ULIS | |
| Elémentaire Cycle 3 CM1 / CM2 | | | | | | | | 22 | | 1 | CM1 | 23 22 + 1 ULIS | 46 dont 1 élève ULIS |
| | | | | | | | | 7 | 16 | 0 | CM1 - CM2 | 23 | |
| Effectif (niveaux de classe) | 3 | 15 | 16 | 22 | 18 | 25 | 24 | 29 | 16 | 9 | Effectif de l'Ecole | | 177 |

Effectifs prévisionnels Rentrée de septembre 2024

| Année Scolaire 2024-2025 | TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Dispositif ULIS | Classe | Total élèves par classe avec élèves ULIS | Total élèves par Cycle |
|------------------------------------|-----------------------|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|--------------------|---|--|---|
| | | | | | | | | | | | | | |
| Maternelle Cycle 1 | | 12 | 9 | | | | | | | | PS - MS | 21 | 43 |
| | TPS / PS / MS / GS | | | 6 | 16 | | | | | | MS - GS | 22 | |
| Elémentaire Cycle 2 | | | | | 21 | | | | | ? | CP | 21 | 69 + ? nouveaux élèves ULIS |
| | | | | | | 18 | | | | 1 | CE1 | 19 | |
| CP / CE1 / CE2 | | | | | | | 19 | | | 4 | CE2 | 23 | |
| Elémentaire Cycle 3 | | | | | | | 6 | | 10 | ? | CE2 - CM2 | 16 | 57 + ? nouveaux élèves ULIS |
| | | | | | | | | 24 | | 3 | CM1 | 27 | |
| CM1 / CM2 | | | | | | | | | 19 | 1 | CM2 | 20 | |
| Effectif (niveaux de classe) | 0 | 12 | 15 | 16 | 21 | 18 | 25 | 24 | 29 | 12 | Avec 3 nouveaux élèves ULIS (niveau ?) | | 172 |

Il a été décidé en conseil des maîtres du mois de mars 2024 une modification de la répartition pédagogique pour la rentrée de septembre 2024 (Année scolaire 2024 – 2025)

Du fait de l'effectif prévisionnel d'élèves de cycle 1 (Maternelle), il a été décidé le glissement d'un poste enseignant vers le niveau cycle 3 (Cours Moyen).

A la rentrée 2024, il y aura donc deux classes de maternelle, une classe de PS-MS (Mme Fougeanet) et une classe de MS-GS (Mme Legleye).

Cette modification de la répartition permet d'alléger les effectifs des niveaux CE2 et CM2 qui incluront la majorité des élèves du dispositif ULIS. La classe ainsi créée devrait être une classe de CE2 – CM2.

Un nouvel enseignant sera nommé sur cette classe pour la rentrée 2024, prenant la suite de M. Chaumeil qui effectuait cette année le remplacement de Mme Bonnier (titulaire du poste mais qui a quitté l'Education Nationale). Mme Peschel devrait prendre la classe de CM2.

Du fait qu'il n'y aurait plus que deux classes de maternelle, un des trois postes d'ATSEM ne serait plus nécessaire pour la rentrée 2024. Il appartiendra à la mairie de Seilhac de réorganiser les emplois du temps de ses personnels afin de gérer au mieux les besoins des services de la commune.

Les perspectives d'évolution des effectifs confortent la mise en œuvre de cette nouvelle répartition pédagogique dès la rentrée 2024. En effet pour la rentrée 2025, alors que 4 élèves seulement sont inscrits sur les tables de naissance de la commune de Seilhac et feront leur entrée en PS, 29 élèves de CM2 auront quitté l'école pour le collège en juin 2025.

A ce jour, compte-tenu des éléments chiffrés dont nous disposons, la prévision d'effectif pour la rentrée 2025 pourrait être de 147 élèves en comptabilisant les 12 élèves du dispositif ULIS.

Entre la rentrée 2024 et la rentrée 2025, l'école perdrait l'équivalent d'une classe soit 25 élèves... (172 -147)

Pour la rentrée de septembre 2025, l'effectif total des classes de maternelle se situerait alors autour de 30 / 35 élèves contre 43 / 45 en 2024 – 2025 et 56 actuellement en 2023 – 2024.

3. Projets de classe, sorties culturelles et rencontres sportives

Médiathèque de Seilhac

Périodes 4 et 5 :

- En mars, rencontre organisée par la médiathèque de Seilhac avec l'illustratrice Mathilde Joly. Les élèves de CP et de CE1 bénéficieront d'une animation autour du métier d'illustratrice d'albums de jeunesse et participeront à un atelier de création. La rencontre est prévue le **vendredi 22 mars 2024** au cours de la matinée.
- **En mars 2024 : « Fête du Court métrage »** : pour tous les niveaux de classe avec une projection par cycle. Le **jeudi 21 mars 2024**, le matin pour les classes de maternelle et l'après-midi pour les classes de l'élémentaire.
- **Mai 2024** : vote pour « **Le Prix des Incorruptibles 2024** » auquel participent les classes de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) et de cycle 3 (CM1 et CM2). Pour rappel, tout au long de l'année les classes ont lu des albums et des livres de littérature de jeunesse sélectionnés par les Incorruptibles pour l'année scolaire 2023-2024.
- Pour les maternelles : vote pour « **Le prix de l'album jeunesse 2024** ».

Théâtre L'Empreinte de Tulle

Comme chaque année, la communauté d'agglomération de Tulle offre un spectacle à chacune des classes (entrée et transport).

Classes de cycle 3 (CM1 et CM2) :

- **Jeudi 9 novembre 2023** à 14h00 : spectacle « **A vue** » au Théâtre de Tulle.

Classes de cycle 2 (CE1, CE2 et Classe ULIS) :

- **Lundi 11 décembre 2023** à 14h00 : spectacle « **Le soldat et la Ballerine** » au Théâtre de Tulle.

Classes de GS – CE1 et CP :

- **Mardi 13 février 2023 à 14h45** : spectacle « **Le complexe du pingouin** » au théâtre de Tulle.

Cinéma VEO de Tulle : « Ma classe au Cinéma ! »

Classes de cycle PS-MS et MS-GS et GS-CE1 et CP :

- **Vendredi 15 décembre 2023** (matin) film « **L’incroyable Noël de Shaun le mouton** »

Classes de CE1 et CE2 :

- **Lundi 18 décembre 2023** (après-midi) film « **Nina et le secret du hérisson** »

Classes de cycle CM1 et CM1 - CM2 :

- **Lundi 18 décembre 2023** (après-midi) film « **We have a dream** »

Monsieur Clare remercie à cette occasion l’APE de l’école de Seilhac qui a participé pour moitié au coût du transport et des entrées.

Séances de natation

- **Séances de natation** au centre aquarécréatif de Tulle **du 9 au 20 octobre 2023** (1 séance par jour chaque après-midi pendant deux semaines) pour les élèves de CE1 et CM1.
- **Séances de natation** au centre aquarécréatif de Tulle **du 20 novembre au 1^{er} décembre 2023** (1 séance par jour chaque après-midi pendant deux semaines) pour les élèves de CP et CM1- CM2.
- **Séances de natation** au centre aquarécréatif de Tulle **du 3 au 14 juin 2024** (1 séance par jour chaque après-midi pendant deux semaines) pour les élèves de GS et CE2.

Rencontres sportives USEP

Périodes 1 et 2 :

- **Initiation au rugby** à Naves : le mardi 3 octobre 2023 (après-midi) pour les élèves de CM1 et CM2
- **Cross USEP de secteur** au lac de Seilhac : initialement prévu le jeudi 16 novembre et reporté au **vendredi 17 novembre 2023** (matin) pour les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2
- **Cross départemental USEP** à Pompadour : initialement prévu le 13 décembre 2023 et reporté au **20 décembre 2023** pour les élèves sélectionnés dans les niveaux CE2, CM1 et CM2 (23 élèves).

Période 3 :

- **Activités gymniques** pour les élèves de TPS-PS, MS-GS et GS à Lagraulière le **vendredi 19 janvier 2024** (après-midi).
- **Handball** pour les élèves de CM1 et CM1-CM2 au Gymnase de Seilhac avec les deux premières séances menées par un éducateur sportif les **mardis 23 et 30 janvier 2024**.

- **Escrime** pour les élèves de CE2 à la salle des associations de Seilhac tous les lundis matin à partir du 8 janvier 2024 (5 séances) avec une rencontre programmée avec l'école de Chamboulive dans la salle de fête de Chamboulive le **lundi 12 février 2024**.
- **Vélo** pour les élèves de la classe ULIS de Mme Da Costa. Pratique quotidienne avec parcours d'entraînement dans la cour de récréation pendant 3 semaines à partir du **lundi 8 janvier 2024**.

Période 4 :

- **Danses traditionnelles** : « Bal » à Seilhac le **12 mars 2024 matin** pour les élèves des classes de PS-MS, MS-GS, GS-CE1, CP, CE1 et **après-midi** pour les élèves de CE2 et de la classe ULIS.
- **Jeux collectifs / Orientation** au Lac de Seilhac le **jeudi 28 mars 2023** (journée) : CP, CE1, CE2 et classe ULIS
- **Jeux d'opposition** pour les élèves de MS – GS et GS à Naves le **vendredi 29 mars 2024** (après-midi).
- **Orientation** à Sédières le **vendredi 12 avril 2024 pour la classe** de CM1 - CM2

Période 5 :

- **Rencontre Multi-activités** pour les élèves de PS – MS, MS - GS et GS à Saint-Jal le **vendredi 24 mai 2024** (journée)
- **Rencontre Athlétisme** au stade de Saint-Clément pour les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 le **jeudi 20 juin 2024** (journée)
- **Rencontre Athlétisme** au collège de Seilhac dans le cadre de la liaison CM2 – 6^{ème} le mardi **18 juin 2024** (journée)

« Permis Piéton avec la Gendarmerie de Seilhac »

Les élèves de CE2 ont bénéficié cette année d'une préparation au permis piéton par la gendarmerie de Seilhac. L'objectif de ce dispositif est de responsabiliser les enfants de CE2 en leur faisant prendre conscience qu'ils sont plus exposés que les adultes et qu'ils doivent développer des réflexes de précaution spécifiques.

Cette intervention de 40 minutes a été réalisée par une gendarme de Seilhac le **lundi 27 novembre 2023** pour faire prendre conscience du danger et motiver les enfants à passer leur « Permis piéton ». L'enseignante a ensuite pris le relais et a formé les enfants pendant quatre séances de 30 minutes.

La gendarme est intervenue à nouveau le **jeudi 21 décembre 2023** pour faire passer un test aux enfants au moyen d'un questionnaire à choix multiples. Tous les élèves de CE2 ont obtenu leur permis piéton.

« Sensibilisation à la Question de l'Environnement par le CPIE de la Corrèze (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) »

La classe de CM1 a bénéficié le **mardi 16 janvier 2024** de l'intervention de Mme Jacqueline Gout, médiatrice en Environnement au CPIE de la Corrèze.

Elle a proposé aux élèves, « futurs propriétaire » une sensibilisation des élèves en les projetant sur la

réalisation d'achats responsables en vue de l'aménagement d'une maison.

« **Prévention Bucco-dentaire** »

Dans le cadre du plan de prévention bucco-dentaire lancé par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, l'Assurance Maladie a mis en place des actions d'accompagnement et de suivi personnalisé en direction des enfants de CP.

Mme Mélissa Rol, conseillère technique à la CPAM de la Corrèze est intervenue auprès des élèves de CP de Mme Neuville le **jeudi 18 janvier 2024**.

Le dispositif mis en place prévoyait une séance d'information collective en classe de CP de façon à sensibiliser les enfants à l'hygiène bucco-dentaire le matin en classe entière et une séance de dépistage par un chirurgien-dentiste dans les locaux de l'école l'après-midi.

« **Petits Champions de la Lecture** »

Les élèves des classes de CM1 et CM1 - CM2 ont participé à l'action « Petit Champion de la Lecture » dans le cadre de la semaine de la Lecture. Tout au long du premier semestre, les élèves s'entraînent à la lecture à voix haute de divers passages des livres étudiés en classe.

Le projet a été finalisé par une lecture en public avec un jury le **vendredi 19 janvier 2024**. Cet événement était inscrit à l'agenda de la Médiathèque de Seilhac.

Deux élèves ont été sélectionnés pour représenter l'école lors de la rencontre départementale qui s'est déroulé le mercredi 14 février 2024 à Argentat.

Il s'agit d'Adélie de la classe de CM1 et d'Emile de la classe de CM1-CM2.

« **Opération e-reporter** »

A l'occasion de la 35^{ème} édition de la Semaine de la Presse et des Médias, les élèves de la classe de **CM1** ont été accompagnés dans la réalisation d'un blog d'actualité lors d'une intervention de M. Colas Jutas, journaliste le **vendredi 26 janvier 2024**.

« **Initiation à l'Occitan** »

Les élèves de la classe de **CM2** bénéficient depuis le début d'année d'une séance d'initiation hebdomadaire à l'Occitan. C'est Monsieur Beune, professeur au collège de Seilhac qui intervient afin de faire découvrir cette langue ancienne patrimoniale qui fait l'objet d'une option dès l'entrée en classe de Sixième au collège Armande Baudry de Seilhac.

« **Permis Internet avec la Gendarmerie de Seilhac** »

Les élèves de la classe de **CM1- CM2** bénéficieront le **vendredi 22 mars 2024** (après-midi) d'une intervention de la gendarmerie de Seilhac sur la thématique des dangers d'internet et des réseaux sociaux.

« **Projet Education à l'environnement : Sensibilisation sur les milieux aquatiques avec la Maison de l'Eau et de la Pêche** »

Un parcours de sensibilisation a été défini pour les 5 classes de niveau élémentaire :

- **le mardi 30 avril 2024**, la classe de CP se rendra au bord du Brezou pour y observer la faune afin d'amener les enfants à prendre conscience de la biodiversité des milieux aquatiques.
- **le jeudi 4 avril 2024**, les élèves de CE1 et CE2 assisteront à deux animations sur le cycle de l'eau.
- **le jeudi 6 juin 2024**, les élèves de CM1 et CM2 se rendront au lac de pêche de Seilhac pour une découverte du milieu aquatique au travers d'une activité de loisir. La classe de CM1-CM2 pêchera le matin et la classe de CM1 l'après-midi. Un pique-nique sera organisé sur place pour agrémenter cette journée.

« **Animation Tulle Agglo sur le tri des déchets** »

Les trois classes de cycle 2 se verront proposer une animation en classe portant sur le tri des déchets.

CP : **vendredi 5 avril 2024** (après-midi 14h00 - 15h30) avec CP ULIS

CE1 : **lundi 11 mars 2024** (matin 9h00 - 10h30) avec les élèves de CE1 de la GS-CE1 et CE1 ULIS

CE2 : **lundi 11 mars 2024** (après-midi 14h00 - 15h30) et **lundi 25 mars** (matin 9h00 - 10h30) avec CE2 ULIS

Les élèves de CE2 approfondiront leur approche du tri en bénéficiant d'une seconde intervention intitulée « De la matière première à l'objet recyclé ».

Projet nature « Découverte de la faune sauvage locale, son milieu de vie : la forêt avec la Maison de la Chasse et de la Nature »

Les élèves de CP de la classe de Mme Neuville ont bénéficié d'une animation en éducation à l'environnement par la *Maison de la Chasse et de la Nature de la Corrèze*.

Les élèves ont bénéficié de l'intervention en classe de M. Mathieu Presset, le **vendredi 8 mars 2024** afin de travailler sur le thème de la découverte de la forêt et de sa faune.

Pour finaliser ce projet, les élèves se sont ensuite rendus à la *Maison de la Chasse et de la Nature* à Champagnac-la-Noaille **lundi 18 mars 2024**.

« **Si on lisait pour les autres...** »

Les classes de CP et CM1 ont participé par l'enregistrement sonore d'un album sélectionné par la classe parmi les auteurs présents lors de la seconde édition du Salon du livre de jeunesse qui se déroule à l'aéroport de Brive. Leurs enregistrements seront mis à la disposition des visiteurs à l'occasion de la journée du 6 avril 2024.

« Semaine des Maths »

Les élèves des classes de CE1, CE2 et CM1 ont participé à la semaine des mathématiques qui s'est déroulée du 13 au 20 mars 2024 sur le thème "Mathématiques : l'important c'est de participer !".

Cette semaine a pour objectifs de proposer une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques.

La thématique des séquences vidéo et des problèmes à résoudre était en lien direct avec l'actualité de 2024.

Les élèves ont ainsi pu travailler sur les Jeux Olympiques.

4. Information sur les sorties prévues dans chacune des classes pour la fin d'année scolaire

- Classes de PS – MS et MS - GS sortie au Jardin de Colette le mardi 11 juin 2024
- Classes de CE1, CE2 et classe ULIS sortie au Parc du Bournat le lundi 10 juin 2024
- Classes de CM1 et CM1 – CM2 sortie sport nature et canoë à Uzerche le vendredi 21 juin 2024.
- Classes de GS et CP sortie à la Maison de l'Arbre de Chamberet (Date à définir)

5. Dates pour le passage du photographe scolaire

La venue du photographe scolaire est prévue le **mardi 26 mars 2024**.

6. Questions émanant des représentants des Parents d'Elèves

Une adresse mail a été créée l'année scolaire dernière afin de recueillir les questions des parents. Les parents ont également diffusé un trombinoscope au début du mois de novembre 2023, ce qui leur permet d'être mieux identifiés de l'ensemble des parents.

Les questions ci-après ont été transmises par mail aux membres du conseil :

Question 1 :

« Je voulais savoir si les enfants disposent de serviettes en papier à la cantine ? Serait-il envisageable, et particulièrement pour les enfants de maternelle que les parents puissent fournir une serviette en tissu rangée dans un emballage au nom de l'enfant afin de garantir hygiène et éviter l'usage unique du vêtement en cas de pâtes à la sauce tomate par exemple ? (C'est à lire avec humour mais c'est parfois vrai !) »

Pour des raisons pratiques et d'hygiène, le choix est fait de maintenir l'usage de serviettes en papier.

Question 2 :

« Pour la 2eme question, dans quel cas le change de vêtements, demandé pour les enfants de maternelle, est-il utilisé ? »

Les changes demandés aux parents sont utilisés lorsque les enfants sont sous la responsabilité des enseignantes, Si l'enfant a besoin d'être changé lors de la pause méridienne par les personnels de mairie, par commodité des vêtements disponibles à l'école sont plus particulièrement utilisés.

Question 3 :

« Est-ce que l'école met en place des journées de sensibilisation à l'écologie (ex journée de ramassage de déchets dans le bois de larche, journée en forêt pour sortir du cadre...) ? »

Différents projets de classe permettent de sensibiliser nos élèves à la thématique de l'écologie, les animations sur le tri des déchets, le projet de découverte de la faune en CP, les animations sur la découverte du milieu aquatique...

Question 4 :

« Serait-il possible de créer un blog sur les classes principalement en maternelle. Cette démarche est demandée dans le but de communiquer avec les parents sur les activités des enfants au travers de quelques photos par exemple. »

Pour l'heure, les enseignantes de maternelle ne souhaitent pas s'engager dans la mise en œuvre d'un blog. Les activités des enfants et les photos faisant l'objet d'une communication régulière via le cahier de vie.

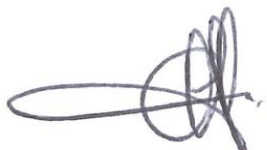
Intervention de Monsieur le Maire concernant le maintien non assuré des dépenses programmées pour l'école pour la rentrée 2024 (renouvellement TBI, acquisition de tablettes numériques, réfection d'une salle de classe...). Monsieur le Maire évoque le budget annuel de fonctionnement de l'école sur la commune de Seilhac et les choix qui doivent être opérés.

Le conseil se termine à 19h30


Compte-rendu rédigé par Monsieur Clare, directeur de l'école primaire de Seilhac.

Signatures

Le représentant des parents d'élèves

Mme CLEMENT Kelly


Le Directeur

ÉCOLE PRIMAIRE DE SEILHAC
AVENUE JEAN VINATIER
10700 - SEILHAC
TEL : 05 55 27 00 20

F. Clare